



Qualiconsult®
IMMOBILIER

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DU PLOMB AVANT REALISATION DE TRAVAUX

- Articles L.230-2 et L.235-1, du Code du Travail
- Articles R.231-45 et R.231-56-1 du Code du Travail
- Articles R 4412-5 à R 4412-6 du Code du Travail
- Articles R 4412-156 à R 4412-160 du Code du Travail
- Articles L.1334-5 à L.1334-12 et R.1334-10 à R.1334.12 du Code de la Santé Publique
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat des risques d'exposition au plomb
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb dans les peintures
- Norme NFX 46-030 : Protocole de réalisation du Constat des Risques d'Exposition au Plomb
- Norme NF X 46-031 : Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb
- Guide INRS ED 909 : Intervention sur les peintures contenant du plomb – prévention des risques professionnels.

Rapport N° 630519 établi le 04/03/2019

**CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE
76150 MAROMME**



Donneur d'ordre :

COMMUNE DE MAROMME - PLACE JEAN JAURES - 76150 MAROMME

Représentant ayant accompagné l'opérateur de repérage : Monsieur LEROUX

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses :

**EUROFINS 1294 rue Achille PERES - 59140 DUNKERQUE - Numéro
d'accréditation COFRAC : 1-1593**

Opérateur de repérage : Jason DELOZIER

QUALICONSULT IMMOBILIER

Jason Delozier
Avenue des Hauts Grigneux MACH8
76420 BIHOREL

Tél. 02 35 12 38 80 - Fax 02 35 59 83 40 qci.normandie@qualiconsult.fr

QUALICONSULT IMMOBILIER - RCS PARIS 490 676 293

Avenue des Hauts Grigneux

MACH 8 76420 BIHOREL - Tel./Fax. : 0235125880 - 0235598340

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00262 - APE 7120 B

Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293





Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant du plomb
Avant réalisation de travaux

N° : 630519
04/03/2019

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Désignation du bien

**CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

Propriétaire du bien

Administration COMMUNE DE MAROMME - PLACE JEAN JAURES - 76150 MAROMME

Organisme ayant réalisé la mission

QUALICONSULT IMMOBILIER - Agence de ROUEN - Avenue des Hauts Grigneux
MACH 8 - 76420 BIHOREL

Contrat d'assurance :	MMA IARD - n°127.106.241 valide jusqu'au 31 décembre 2019
Opérateur de repérage :	Jason DELOZIER
Certificat de compétence :	GINGER CATED - 12 avenue Gay Lussac - ZAC LA CLEF ST PIERRE - 78990 ELANCOURT (1547)
Date du repérage :	22/02/2019

Modèle d'appareil utilisé pour les mesures

Nom du fabricant de l'appareil : **NITON**

Modèle de l'appareil : **XLp 300**

Numéro de série : 26758	Nature du radionucléide : Cd 109
Date du dernier chargement de la source : 17/04/2015	Activité à la date de chargement de la source : 1480 MBq
Autorisation ASN (DGSNR) : T760683	Date d'autorisation : 2014-10-15
	Date de fin de validité de l'autorisation : 2019-10-14

Nom du titulaire de l'autorisation ASN (DGSNR) : **Cédric PRETET**

Nom de la personne compétente en radioprotection : **Morgan HERRISSON**

Fabricant de l'étalon : Niton	N° NIST de l'étalon : SRM 2573
Concentration : 1.04 mg/cm²	Incertitude : 0.06 mg/cm²
Vérification de la justesse de l'appareil en début de mission : date 22/02/2019	n° de la mesure : 1
	Concentration : 1,02 mg/cm²
Vérification de la justesse de l'appareil en fin de mission : date 22/02/2019	n° de la mesure : 295
	Concentration : 1,04 mg/cm²
Vérification de la justesse de l'appareil si une remise sous tension a lieu : date : Sans objet	n° de la mesure : Sans objet
	Concentration : Sans objet



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant du plomb
Avant réalisation de travaux**

N° : 630519
04/03/2019

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

Liste des documents fournis par le donneur d'ordre	Observations	Voir annexe
Plans ou croquis		
Non		ANNEXE 1
Autres documents relatifs à la construction		
Non		/
Documents relatifs aux travaux projetés		
Non		/
Rapports de repérage antérieurs		
Non		/

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

SOMMAIRE

I.	PREAMBULE.....	5
II.	BUT DE LA MISSION	5
III.	LIMITES DE LA MISSION	5
IV.	TEXTES DE REFERENCE.....	5
V.	CONCLUSION.....	7
VI.	METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC.....	7
1.	Obligations du donneur d'ordre	7
2.	Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire.....	8
3.	Présentation des résultats	8
VII.	DESCRIPTION SUCCINTE DES TRAVAUX ENVISAGES.....	9
VIII.	LOCAUX VISITES ET NON VISITES.....	9
IX.	INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES.....	9
X.	TRAVAUX EN PRESENCE DE REVETEMENTS CONTENANT DU PLOMB. CONSEILS POUR L'ORGANISATION GENERALE DU CHANTIER	10
1.	Actions à réaliser par le Maître d'ouvrage :	10
2.	Actions à prévoir par les entreprises chargées des travaux.....	10
	ANNEXE 1 - PLANS ET CROQUIS	
	ANNEXE 2 - TABLEAU DES MESURES	
	ANNEXE 3 - ATTESTATION D'ASSURANCE	
	ANNEXE 4 - ATTESTATION DE CERTIFICATION	
	ANNEXE 5 - ATTESTATION DU SPECTROMETRE	

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

I. PREAMBULE

Ce rapport de repérage des revêtements contenant du plomb dans les principaux éléments de la construction est établi dans le cadre **des travaux de l'immeuble sis** :

**CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE
76150 MAROMME**

II. BUT DE LA MISSION

Etablir un repérage de la présence éventuelle de revêtements contenant du plomb dans les éléments de la construction susceptibles d'être affectés par les travaux.

Ce rapport de repérage est établi selon la méthodologie du constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini à l'article L. 1334-5 du Code de la Santé Publique, qui consiste à mesurer **la concentration en plomb des revêtements** du bien concerné, aussi appelés **Unités de Diagnostic**, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non et à décrire leur état de conservation

Dans le cadre de ce diagnostic, seuls les composants affectés par les travaux font l'objet du présent repérage.

III. LIMITES DE LA MISSION

Les mesures réalisées ont été effectuées sur les matériaux de construction apparents le jour de la visite ainsi que sur les éléments accessibles après investigations approfondies pouvant nécessiter des sondages destructifs (cloisons de doublages, dépose d'éléments lourds, ...)

Les canalisations au plomb et autres matériaux en plomb massif ne font pas partie du champ d'application du CREP et n'ont donc ni fait l'objet de mesure ni fait l'objet d'un repérage (sauf en cas d'arrêté préfectoral particulier).

Les revêtements de type carrelage et les éléments en PVC brut contiennent souvent du plomb mais ne sont pas visés par cette mission de repérage car ce plomb n'est pas accessible.

La totalité des lieux concernés a été visitée sous réserve que la personne nous accompagnant nous ait donné l'accès à tous les locaux le jour de notre visite.

	Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant du plomb Avant réalisation de travaux	N° : 630519 04/03/2019
Immeuble bâti concerné : CRECHE FRANCOISE DOLTO 13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME		

IV. TEXTES DE REFERENCE

Réglementation :

- Articles L.230-2 et L.235-1, du Code du Travail
- Articles R.231-45 et R.231-56-1 du Code du Travail
- Articles R 4412-5 à R 4412-6 du Code du Travail
- Articles R 4412-156 à R 4412-160 du Code du Travail
- Articles L.1334-5 à L.1334-12 et R.1334-10 à R.1334.12 du Code de la Santé Publique
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat des risques d'exposition au plomb
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb dans les peintures

Autres documents :

- Norme NFX 46-030 : Protocole de réalisation du Constat des Risques d'Exposition au Plomb
- Norme NFX 46-031 : Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb
- Note technique n° 22 CRAMIF « Interventions sur les peintures contenant du plomb », approuvée par le Comité Technique Régional le 7 mars 2001
- Brochure de l'INRS « Intervention sur les peintures contenant du plomb. Prévention des risques professionnels » d'avril 2003 - édition INRS ED 909

	Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant du plomb Avant réalisation de travaux	N° : 630519 04/03/2019
Immeuble bâti concerné : CRECHE FRANCOISE DOLTO 13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME		

V. CONCLUSION

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des revêtements contenant du plomb à une concentration supérieure au seuil défini par le Code de la Santé Publique (1 mg/cm²)

VI. METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

1. Obligations du donneur d'ordre

Dans le cadre d'une mission de type « Travaux de Réhabilitation », le donneur d'ordre doit communiquer à QUALICONSULT IMMOBILIER un état descriptif écrit des travaux projetés que nous annexons à ce présent rapport. Si ce document venait à être manquant, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre dans l'hypothèse où ce rapport venait à être incomplet.

Le donneur d'ordre à la responsabilité de fournir à QUALICONSULT IMMOBILIER tous les **moyens d'accès** pour le bon déroulement de sa mission (clefs, échafaudage, échelle, etc.) et cela en assurant la sécurité de l'opérateur de repérage.

Le donneur d'ordre doit fournir à QUALICONSULT IMMOBILIER tous les états des risques d'accessibilité au plomb ou les rapports de recherches de plomb précédemment établis ainsi que les plans des locaux en format A4 ou A3

Dans les trois cas précités, si des investigations complémentaires venaient à être nécessaires, le donneur d'ordre devra re-missionner QUALICONSULT IMMOBILIER ou un autre organisme.

Méthodologie employée

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon la méthodologie de la norme NF X 46-030 «*Diagnostic Plomb — Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb*».

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².

a) Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence X

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb (article 3) :

1 mg/cm².

b) Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;

- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

2. Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X
- lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm² ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de la norme NF X 46-030 «*Diagnostic Plomb — Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb*» précitée sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

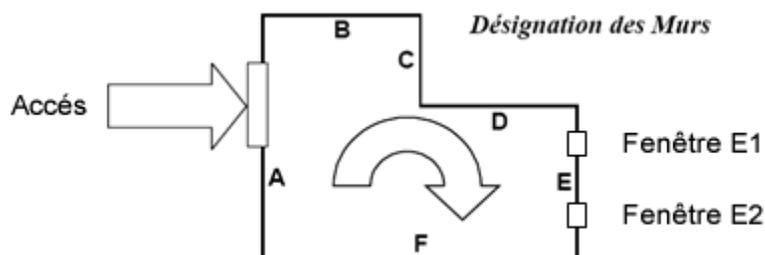
Dans ce dernier cas, et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.

3. Présentation des résultats

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre ;
- la zone «plafond» est indiquée en clair.



Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

CONCENTRATION EN PLOMB	TYPE DE DÉGRADATION	CLASSEMENT
< seuils ⁽¹⁾		0
> seuils ⁽¹⁾	Non dégradé ou non visible	1
	Etat d'usage	2
	Dégradé	3
(1) 1 mg/cm ²		

VII. DESCRIPTION SUCCINTE DES TRAVAUX ENVISAGES

Réaménagement du Rez de chaussée:

- Dépose de cloison existante et création de nouvelles séparation.
- Création d'une trémie avec pose d'un escalier d'accès au 1er étage.
- Aménagement pour accès Handicapé.

Réhabilitation du 1er étage:

- Dépose de cloison existante et création de nouvelles séparation. Non fournis

Dans le cadre de ce diagnostic, seuls les composants affectés par les travaux font l'objet du présent repérage.

VIII. LOCAUX VISITES ET NON VISITES

Etage	Locaux visités	Zones non accessibles	Remarques
Rdc	Repos Bébé	/	/
Rdc	Salle d'eau bébé	/	/
Rdc	Salle de jeux 1	/	/
Rdc	Salle d'activités	/	/
Rdc	Couloir	/	/
Rdc	Salle de jeux 2	/	/
Rdc	Repos grands	/	/
Rdc	Accueil	/	/
Rdc	Réserve	/	/
Rdc	Verrière	/	/
1er étage	Hall d'entrée	/	/
1er étage	Salle d'activité RAM	/	/
1er étage	Bureau RAM	/	/
1er étage	Couloir	/	/
1er étage	Bureau infirmière	/	/
1er étage	Local 1	/	/
1er étage	Local 2	/	/
1er étage	Wc	/	/
1er étage	Local 3	/	/
Extérieur	Façades	/	/

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

IX. INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES

Faisant suite à notre diagnostic, nous vous informons qu'il apparaît nécessaire d'effectuer des investigations complémentaires. En effet, certaines parties ou composants de l'ouvrage diagnostiqué n'ont pu être examinés car inaccessibles, nous ne sommes donc pas en mesure de déterminer présence de revêtements contenant du plomb dans ces zones.

Localisation	Éléments concernés	Composant	Justifications
Néant			

X. TRAVAUX EN PRESENCE DE REVETEMENTS CONTENANT DU PLOMB. CONSEILS POUR L'ORGANISATION GENERALE DU CHANTIER

1. Actions à réaliser par le Maître d'ouvrage :

Avant propos

- Il n'existe pas d'obligation de retirer systématiquement tous les revêtements contenant du plomb détectés. Il convient uniquement de prévoir au minimum dans le programme de travaux projeté la suppression de l'accessibilité au plomb sur les éléments de construction où du plomb accessible a été détecté (caractères gras et ligne grisée dans les fiches de résultat d'investigation).
- Dans tous les cas, il faut par contre examiner attentivement le présent rapport et recouper la localisation des revêtements contenant du plomb avec le lieu et la nature des travaux prévus pour que les entreprises intervenantes puissent intégrer le risque plomb dans leur évaluation des risques et mettent en place les protections collectives et individuelles adaptées.

Conception, consultation

- Planifier les travaux afin qu'ils soient réalisés dans des locaux vides et inoccupés.
- Planifier les travaux de façon à éviter toute coactivité avec d'autres corps d'état dans la zone polluée.
- Effectuer, avant le démarrage des travaux, des contrôles initiaux d'empoussièrement surfacique au sol
- Fournir aux entreprises intervenantes une copie du présent rapport de recherche de plomb.

Après le chantier

- Faire réaliser des contrôles d'empoussièrement surfacique au sol.
- Mettre à jour le Dossier d'Intervention Ulérieur sur l'Ouvrage s'il y a lieu en y indiquant notamment la localisation des revêtements contenant du plomb laissés en place et recouverts.

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

2. Actions à prévoir par les entreprises chargées des travaux

Informer, former

- Informer de la nature des travaux le Médecin du Travail et le CHSCT (ou à défaut les délégués du Choisir les techniques d'intervention les moins polluantes possibles en y associant une technique personnel).
- Informer par écrit les salariés sur le risque plomb par la rédaction et la diffusion d'une notice de poste.
- Former les salariés (technique employée, équipements de protection, nettoyage du chantier, évacuation des déchets, entrées et sorties de la zone de travail, règles d'hygiène à respecter).

Préparer le chantier

- Examiner le diagnostic de recherche de plomb et recouper la localisation des revêtements concernés avec le lieu et la nature des travaux prévus.
- Choisir les techniques d'intervention les moins polluantes possibles en y associant une technique de réduction de l'empoussièrement à la source adaptée.
- Choisir les protections collectives et individuelles adaptées à la technique.

Avant de démarrer les travaux

- Rendre le chantier inaccessible au public
- Délimiter et signaler les zones à risque.
- En fonction de la technique employée, prévoir éventuellement un isolement de la zone, un sas d'accès, la mise en place d'extracteurs d'air à filtration Très Haute Efficacité.
- Aménager un local inaccessible au public pour y stocker les déchets.
- Mettre à disposition des opérateurs sur le chantier :
 - un point d'eau équipé de savon et de brosses à ongles,
 - une douche chauffée avec un espace de déshabillage,
 - un local avec des armoires vestiaires à deux compartiments séparés (vêtements de travail, vêtements de ville),
 - un local à usage de réfectoire.

Pendant les travaux

- Maintenir les moyens mis en place pour rendre le chantier inaccessible.
- Appliquer à toute personne présente sur le chantier (en particulier pour les visites de chantier) les dispositions prévues pour les intervenants.
- Commencer par les travaux les plus polluants.
- Assurer un nettoyage régulier de la zone de travail. Proscrire le balayage (utiliser des aspirateurs équipés de filtres Très Haute Efficacité).
- Ramasser régulièrement les déchets (au moins une fois par jour).

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

- Stocker les déchets dans un local inaccessible au public.
- Ne jamais faire brûler du bois recouvert de plomb.

Après les travaux

- Réaliser un nettoyage complet des zones de travail avec un aspirateur à filtre Très Haute Efficacité.
- Fournir au Maître d'Ouvrage un plan indiquant les éléments de construction présentant un revêtement contenant du plomb qui a été recouvert.

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

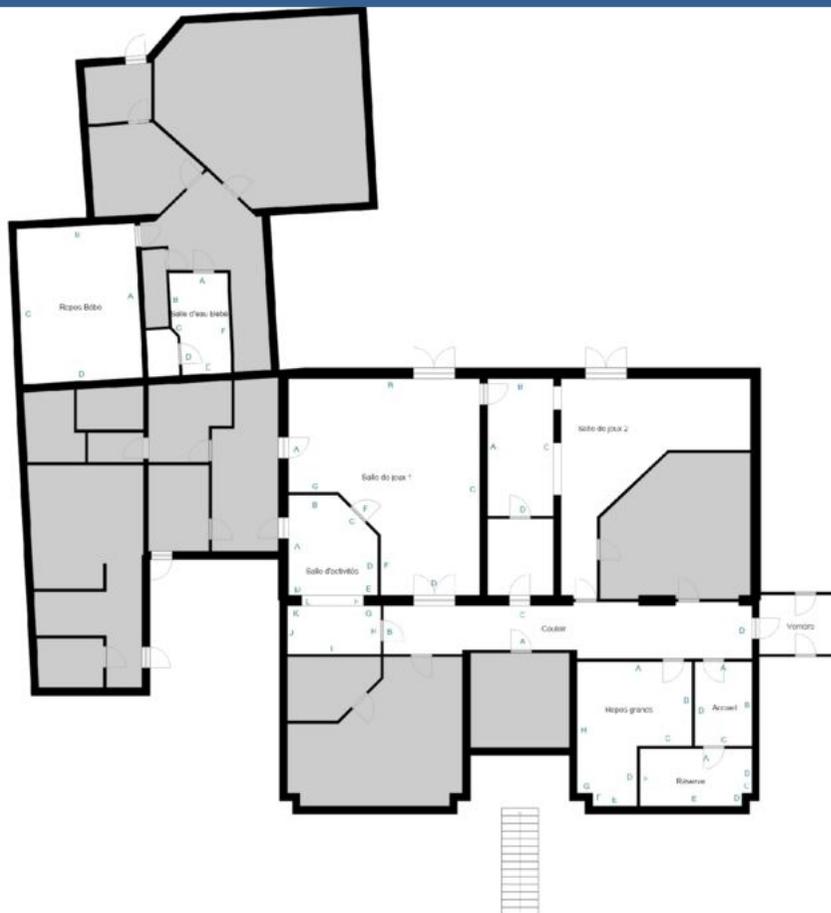
ANNEXE 1 - PLANS ET CROQUIS

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO**
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME

Planche
N°1/2

**NIVEAU : REZ DE
CHAUSSEE**

**Le présent schéma de repérage est un schéma de circulation permettant de situer les mesures effectuées sur les Unités de Diagnostic.
Il est non coté et non contractuel.**



Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

Planche
N°2 / 2

NIVEAU : ETAGE 1

**Le présent schéma de repérage est un schéma de circulation permettant de situer les mesures effectuées sur les Unités de Diagnostic.
Il est non coté et non contractuel.**





**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant du plomb**

Avant réalisation de travaux

N° : 630519
04/03/2019

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

ANNEXE 2 - TABLEAU DES MESURES



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant du plomb
Avant réalisation de travaux**

N° : 630519
04/03/2019

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

LOCAL NO		1	DÉSIGNATION	REPOS BÉBÉ (RDC)						
N° DE MESURE	ZONE	UNITÉ DE DIAGNOSTIC	SUBSTRAT	REVÊTEMENT APPARENT	LOCALISATION DE LA MESURE	MESURE (MG/CM²)	ÉTAT DE CONSERVATION	NATURE DE LA DÉGRADATION	CLASSEMENT DE L'UNITÉ DE DIAGNOSTIC	OBSERVATIONS
--	A	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	--		/		NON MESURÉ - POST 49
--					BAS	--		/		
--	B	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	--		/		NON MESURÉ - POST 49
--					BAS	--		/		
--	C	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	--		/		NON MESURÉ - POST 49
--					BAS	--		/		
--	D	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	--		/		NON MESURÉ - POST 49
--					BAS	--		/		
--		PLAFOND	FAUX-PLAFOND	BRUT		--		/		NON MESURÉ - POST 49
--						--		/		
--		PLINTHES	BOIS	PEINTURE		--		/		NON MESURÉ - POST 49
--						--		/		
NOMBRE D'UNITÉS DE DIAGNOSTIC: 6			NOMBRE D'UNITÉS DE CLASSE 3: 0				% DE CLASSE 3: 0%			
LEGENDE		UD dont la concentration en plomb est inférieure ou égale au seuil de détection de l'appareil			UD contenant du plomb à une concentration inférieure au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)			UD contenant du plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)		

LOCAL NO		2	DÉSIGNATION	SALLE D'EAU BÉBÉ (RDC)						
N° DE MESURE	ZONE	UNITÉ DE DIAGNOSTIC	SUBSTRAT	REVÊTEMENT APPARENT	LOCALISATION DE LA MESURE	MESURE (MG/CM²)	ÉTAT DE CONSERVATION	NATURE DE LA DÉGRADATION	CLASSEMENT DE L'UNITÉ DE DIAGNOSTIC	OBSERVATIONS
--	A	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	--		/		NON MESURÉ - POST 49
--					BAS	--		/		
--	B	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	--		/		NON MESURÉ - POST 49
--					BAS	--		/		
--	C	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	--		/		NON MESURÉ - POST 49
--					BAS	--		/		
--	D	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	--		/		NON MESURÉ - POST 49
--					BAS	--		/		
--	E	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	--		/		NON MESURÉ - POST 49
--					BAS	--		/		
--	F	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	--		/		NON MESURÉ - POST 49
--					BAS	--		/		
--		PLAFOND	FAUX-PLAFOND	BRUT		--		/		NON MESURÉ - POST 49



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant du plomb
Avant réalisation de travaux**

N° : 630519
04/03/2019

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

--					--		/	
--		PLINTHES	CARRELAGE	BRUT	--		/	NON MESURÉ - POST 49
--					--		/	
--		SOL	CARRELAGE	BRUT	--		/	NON MESURÉ - POST 49
--					--		/	
NOMBRE D'UNITÉS DE DIAGNOSTIC: 9			NOMBRE D'UNITÉS DE CLASSE 3: 0			% DE CLASSE 3: 0%		
LEGENDE	UD dont la concentration en plomb est inférieure ou égale au seuil de détection de l'appareil			UD contenant du plomb à une concentration inférieure au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)			UD contenant du plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)	

LOCAL NO		3	DÉSIGNATION	SALLE DE JEUX 1 (RDC)						
N° DE MESURE	ZONE	UNITÉ DE DIAGNOSTIC	SUBSTRAT	REVÊTEMENT APPARENT	LOCALISATION DE LA MESURE	MESURE (MG/CM²)	ETAT DE CONSERVATION	NATURE DE LA DÉGRADATION	CLASSEMENT DE L'UNITÉ DE DIAGNOSTIC	OBSERVATIONS
--		SOL	LÉ EN MATÉRIAU PLASTIQUE	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
2		PLINTHES	BOIS	PEINTURE		0,03		/	0	
3						0,03		/		
4	A	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,01		/	0	
5					BAS	0,00		/		
6	B	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,04		/	0	
7					BAS	0,03		/		
8	C	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,01		/	0	
9					BAS	0,02		/		
10	D	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,00		/	0	
11					BAS	0,00		/		
12	E	MUR	BOIS	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,00		/	0	
13					BAS	0,01		/		
14	F	MUR	BOIS	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,00		/	0	
15					BAS	0,00		/		
16	G	MUR	BOIS	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,03		/	0	
17					BAS	0,01		/		
--		PLAFOND	FAUX-PLAFOND	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
--	E	CLOISONS AMOVIBLE	ALUMINIUM	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
--	F	CLOISONS AMOVIBLE	ALUMINIUM	BRUT		--		/		NON MESURÉ



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant du plomb
Avant réalisation de travaux**

N° : 630519
04/03/2019

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

--						--	/	
--	G	CLOISONS AMOVIBLE	ALUMINIUM	BRUT		--	/	NON MESURÉ
--						--	/	
NOMBRE D'UNITÉS DE DIAGNOSTIC: 13			NOMBRE D'UNITÉS DE CLASSE 3: 0			% DE CLASSE 3: 0%		
LEGENDE		UD dont la concentration en plomb est inférieure ou égale au seuil de détection de l'appareil			UD contenant du plomb à une concentration inférieure au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm ²)		UD contenant du plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm ²)	

LOCAL NO		4	DÉSIGNATION	SALLE D'ACTIVITÉS (RdC)						
N° DE MESURE	ZONE	UNITÉ DE DIAGNOSTIC	SUBSTRAT	REVÊTEMENT APPARENT	LOCALISATION DE LA MESURE	MESURE (MG/CM ²)	ÉTAT DE CONSERVATION	NATURE DE LA DÉGRADATION	CLASSEMENT DE L'UNITÉ DE DIAGNOSTIC	OBSERVATIONS
--		SOL	LÉ EN MATÉRIAU PLASTIQUE	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
18		PLINTHES	BOIS	PEINTURE		0,01		/	0	
19						0,02		/		
20	A	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,02		/	0	
21					BAS	0,00		/		
22	E	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,03		/	0	
23					BAS	0,03		/		
24	F	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,04		/	0	
25					BAS	0,02		/		
26	G	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,04		/	0	
27					BAS	0,04		/		
28	K	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,05		/	0	
29					BAS	0,04		/		
30	L	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,00		/	0	
31					BAS	0,00		/		
32	M	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,05		/	0	
33					BAS	0,03		/		
34	B	MUR	BOIS	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,03		/	0	
35					BAS	0,01		/		
36	C	MUR	BOIS	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,03		/	0	
37					BAS	0,03		/		
38	D	MUR	BOIS	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,04		/	0	
39					BAS	0,04		/		
40	H	MUR	BOIS	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,04		/	0	



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant du plomb
Avant réalisation de travaux**

N° : 630519
04/03/2019

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

41					BAS	0,05		/		
42	I	MUR	BOIS	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,00		/	0	
43					BAS	0,00		/		
44	J	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,05		/	0	
45					BAS	0,04		/		
--	B	CLOISONS AMOVIBLE	ALUMINIUM	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
--	C	CLOISONS AMOVIBLE	ALUMINIUM	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
--	D	CLOISONS AMOVIBLE	ALUMINIUM	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
--	H	CLOISONS AMOVIBLE	ALUMINIUM	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
--	I	CLOISONS AMOVIBLE	ALUMINIUM	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
--		PLAFOND	FAUX-PLAFOND	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
NOMBRE D'UNITÉS DE DIAGNOSTIC: 21			NOMBRE D'UNITÉS DE CLASSE 3: 0			% DE CLASSE 3: 0%				
LEGENDE		UD dont la concentration en plomb est inférieure ou égale au seuil de détection de l'appareil		UD contenant du plomb à une concentration inférieure au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm ²)			UD contenant du plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm ²)			

LOCAL NO		5	DÉSIGNATION	COULOIR (RDC)						
N° DE MESURE	ZONE	UNITÉ DE DIAGNOSTIC	SUBSTRAT	REVÊTEMENT APPARENT	LOCALISATION DE LA MESURE	MESURE (MG/CM ²)	ÉTAT DE CONSERVATION	NATURE DE LA DÉGRADATION	CLASSEMENT DE L'UNITÉ DE DIAGNOSTIC	OBSERVATIONS
46	A	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,00		/	0	
47					BAS	0,01		/		
48	B	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,00		/	0	
49					BAS	0,01		/		
50	C	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,03		/	0	
51					BAS	0,01		/		
52	D	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,04		/	0	
53					BAS	0,03		/		
--		SOL	LÉ EN MATÉRIAU PLASTIQUE	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
--		PLAFOND	FAUX-PLAFOND	BRUT		--		/		NON MESURÉ



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant du plomb
Avant réalisation de travaux**

N° : 630519
04/03/2019

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

--					--	/	
NOMBRE D'UNITÉS DE DIAGNOSTIC: 6			NOMBRE D'UNITÉS DE CLASSE 3: 0			% DE CLASSE 3: 0%	
LEGENDE	UD dont la concentration en plomb est inférieure ou égale au seuil de détection de l'appareil		UD contenant du plomb à une concentration inférieure au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm ²)		UD contenant du plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm ²)		

LOCAL NO		6	DÉSIGNATION	SALLE DE JEUX 2 (RDC)						
N° DE MESURE	ZONE	UNITÉ DE DIAGNOSTIC	SUBSTRAT	REVÊTEMENT APPARENT	LOCALISATION DE LA MESURE	MESURE (MG/CM ²)	ETAT DE CONSERVATION	NATURE DE LA DÉGRADATION	CLASSEMENT DE L'UNITÉ DE DIAGNOSTIC	OBSERVATIONS
--		SOL	LÉ EN MATÉRIAU PLASTIQUE	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
54	A	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,03		/	0	
55					BAS	0,02		/		
56	B	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,03		/	0	
57					BAS	0,04		/		
58	C	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,05		/	0	
59					BAS	0,03		/		
60	D	MUR	BOIS	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,03		/	0	
61					BAS	0,02		/		
--	D	CLOISONS AMOVIBLE	ALUMINIUM	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
62		PLINTHES	BOIS	PEINTURE		0,02		/	0	
63						0,02		/		
--		PLAFOND	FAUX-PLAFOND	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
NOMBRE D'UNITÉS DE DIAGNOSTIC: 8			NOMBRE D'UNITÉS DE CLASSE 3: 0			% DE CLASSE 3: 0%				
LEGENDE	UD dont la concentration en plomb est inférieure ou égale au seuil de détection de l'appareil		UD contenant du plomb à une concentration inférieure au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm ²)		UD contenant du plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm ²)					

LOCAL NO		7	DÉSIGNATION	REPOS GRANDS (RDC)						
N° DE MESURE	ZONE	UNITÉ DE DIAGNOSTIC	SUBSTRAT	REVÊTEMENT APPARENT	LOCALISATION DE LA MESURE	MESURE (MG/CM ²)	ETAT DE CONSERVATION	NATURE DE LA DÉGRADATION	CLASSEMENT DE L'UNITÉ DE DIAGNOSTIC	OBSERVATIONS
--		SOL	LÉ EN MATÉRIAU PLASTIQUE	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
64	E	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,04		/	0	
65					BAS	0,05		/		
66	F	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,02		/	0	
67					BAS	0,03		/		



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant du plomb
Avant réalisation de travaux**

N° : 630519
04/03/2019

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

68	G	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,02		/	0	
69					BAS	0,00		/		
70	H	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,04		/	0	
71					BAS	0,02		/		
72		PLINTHES	BOIS	PEINTURE		0,02		/	0	
73						0,02		/		
74		PLAFOND	FAUX-PLAFOND	PEINTURE		0,01		/	0	
75						0,01		/		
76	A	MUR	BOIS	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,00		/	0	
77					BAS	0,00		/		
78	B	MUR	BOIS	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,04		/	0	
79					BAS	0,02		/		
80	C	MUR	BOIS	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,00		/	0	
81					BAS	0,01		/		
82	D	MUR	BOIS	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,03		/	0	
83					BAS	0,02		/		
--	A	CLOISONS AMOVIBLE	ALUMINIUM	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
--	B	CLOISONS AMOVIBLE	ALUMINIUM	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
--	C	CLOISONS AMOVIBLE	ALUMINIUM	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
--	D	CLOISONS AMOVIBLE	ALUMINIUM	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
NOMBRE D'UNITÉS DE DIAGNOSTIC: 15			NOMBRE D'UNITÉS DE CLASSE 3: 0			%			DE CLASSE 3: 0%	
LEGENDE		UD dont la concentration en plomb est inférieure ou égale au seuil de détection de l'appareil		UD contenant du plomb à une concentration inférieure au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)			UD contenant du plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)			



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant du plomb
Avant réalisation de travaux**

N° : 630519
04/03/2019

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

LOCAL NO		8	DÉSIGNATION	ACCUEIL (RDC)						
N° DE MESURE	ZONE	UNITÉ DE DIAGNOSTIC	SUBSTRAT	REVÊTEMENT APPARENT	LOCALISATION DE LA MESURE	MESURE (MG/CM²)	ÉTAT DE CONSERVATION	NATURE DE LA DÉGRADATION	CLASSEMENT DE L'UNITÉ DE DIAGNOSTIC	OBSERVATIONS
--		SOL	LÉ EN MATÉRIAU PLASTIQUE	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
84		PLINTHES	BOIS	PEINTURE		0,05		/	0	
85						0,05		/		
86	B	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,03		/	0	
87					BAS	0,03		/		
88	A	MUR	BOIS	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,03		/	0	
89					BAS	0,01		/		
90	C	MUR	BOIS	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,03		/	0	
91					BAS	0,03		/		
92	D	MUR	BOIS	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,03		/	0	
93					BAS	0,03		/		
--		PLAFOND	FAUX-PLAFOND	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
NOMBRE D'UNITÉS DE DIAGNOSTIC: 7			NOMBRE D'UNITÉS DE CLASSE 3: 0			% DE CLASSE 3: 0%				
LEGENDE		UD dont la concentration en plomb est inférieure ou égale au seuil de détection de l'appareil			UD contenant du plomb à une concentration inférieure au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)			UD contenant du plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)		

LOCAL NO		9	DÉSIGNATION	RÉSERVE (RDC)						
N° DE MESURE	ZONE	UNITÉ DE DIAGNOSTIC	SUBSTRAT	REVÊTEMENT APPARENT	LOCALISATION DE LA MESURE	MESURE (MG/CM²)	ÉTAT DE CONSERVATION	NATURE DE LA DÉGRADATION	CLASSEMENT DE L'UNITÉ DE DIAGNOSTIC	OBSERVATIONS
--		SOL	LÉ EN MATÉRIAU PLASTIQUE	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
94		PLINTHES	BOIS	PEINTURE		0,05		/	0	
95						0,04		/		
96	B	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,02		/	0	
97					BAS	0,01		/		
98	C	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,02		/	0	
99					BAS	0,00		/		
100	D	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,01		/	0	
101					BAS	0,00		/		
102	E	MUR	PLÂTRE	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,03		/	0	
103					BAS	0,01		/		



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant du plomb
Avant réalisation de travaux**

N° : 630519
04/03/2019

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

104	A	MUR	BOIS	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,05		/	0		
105					BAS	0,04		/			
106	F	MUR	BOIS	TOILE DE VERRE + PEINTURE	HAUT	0,05		/	0		
107					BAS	0,03		/			
--	A	CLOISONS AMOVIBLE	ALUMINIUM	BRUT		--		/		NON MESURÉ	
--						--		/			
--	F	CLOISONS AMOVIBLE	ALUMINIUM	BRUT		--		/		NON MESURÉ	
--						--		/			
--		PLAFOND	FAUX-PLAFOND	BRUT		--		/		NON MESURÉ	
--						--		/			
NOMBRE D'UNITÉS DE DIAGNOSTIC: 11				NOMBRE D'UNITÉS DE CLASSE 3: 0				% DE CLASSE 3: 0%			
LEGENDE		UD dont la concentration en plomb est inférieure ou égale au seuil de détection de l'appareil			UD contenant du plomb à une concentration inférieure au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)			UD contenant du plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)			

LOCAL NO		10	DÉSIGNATION	VERRIÈRE (RDC)							
N° DE MESURE	ZONE	UNITÉ DE DIAGNOSTIC	SUBSTRAT	REVÊTEMENT APPARENT	LOCALISATION DE LA MESURE	MESURE (MG/CM²)	ÉTAT DE CONSERVATION	NATURE DE LA DÉGRADATION	CLASSEMENT DE L'UNITÉ DE DIAGNOSTIC	OBSERVATIONS	
--		SOL	CARRELAGE	BRUT		--		/		NON MESURÉ - NON VISÉ PAR LA RÉGLEMENTATION	
--						--		/			
--		PLINTHES	CARRELAGE	BRUT		--		/		NON MESURÉ - NON VISÉ PAR LA RÉGLEMENTATION	
--						--		/			
108	A	BLOC FENÊTRE 1	ALUMINIUM	PEINTURE		0,00		/	0		
109						0,00		/			
110	B	BLOC FENÊTRE 1	ALUMINIUM	PEINTURE		0,00		/	0		
111						0,00		/			
112	C	BLOC FENÊTRE 1	ALUMINIUM	PEINTURE		0,01		/	0		
113						0,02		/			
114	D	BLOC FENÊTRE 1	ALUMINIUM	PEINTURE		0,00		/	0		
115						0,01		/			
116	A	MUR	BÉTON	PEINTURE	HAUT	0,04		/	0		
117					BAS	0,02		/			
NOMBRE D'UNITÉS DE DIAGNOSTIC: 7				NOMBRE D'UNITÉS DE CLASSE 3: 0				% DE CLASSE 3: 0%			
LEGENDE		UD dont la concentration en plomb est inférieure ou égale au seuil de détection de l'appareil			UD contenant du plomb à une concentration inférieure au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)			UD contenant du plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)			



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant du plomb
Avant réalisation de travaux**

N° : 630519
04/03/2019

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

LOCAL NO		II	DÉSIGNATION	HALL D'ENTRÉE (1ER ÉTAGE)							
N° DE MESURE	ZONE	UNITÉ DE DIAGNOSTIC		SUBSTRAT	REVÊTEMENT APPARENT	LOCALISATION DE LA MESURE	MESURE (MG/CM²)	ÉTAT DE CONSERVATION	NATURE DE LA DÉGRADATION	CLASSEMENT DE L'UNITÉ DE DIAGNOSTIC	OBSERVATIONS
118	A	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,03		/	0		
119					BAS	0,04		/			
120	B	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,00		/	0		
121					BAS	0,01		/			
122	C	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,01		/	0		
123					BAS	0,00		/			
124	D	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,02		/	0		
125					BAS	0,03		/			
126		PLINTHES	BOIS	PEINTURE		0,02		/	0		
127						0,03		/			
128	A	BLOC PORTE 1	ALUMINIUM	PEINTURE		0,04		/	0		
129						0,04		/			
130	C	BLOC PORTE 2	BOIS	PEINTURE		6,2	ND	/	1		
--						--		/			
131	B	RADIATEUR 1	MÉTAL	PEINTURE		0,05		/	0		
132						0,04		/			
133		PLAFOND	PLÂTRE	PEINTURE		0,05		/	0		
134						0,04		/			
--		SOL	LÉ EN MATÉRIAU PLASTIQUE	BRUT		--		/		NON MESURÉ	
--						--		/			
NOMBRE D'UNITÉS DE DIAGNOSTIC: 10				NOMBRE D'UNITÉS DE CLASSE 3: 0				% DE CLASSE 3: 0%			
LEGENDE		UD dont la concentration en plomb est inférieure ou égale au seuil de détection de l'appareil			UD contenant du plomb à une concentration inférieure au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)			UD contenant du plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)			



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant du plomb
Avant réalisation de travaux**

N° : 630519
04/03/2019

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

LOCAL NO		12	DÉSIGNATION	SALLE D'ACTIVITÉ RAM (1ER ÉTAGE)						
N° DE MESURE	ZONE	UNITÉ DE DIAGNOSTIC	SUBSTRAT	REVÊTEMENT APPARENT	LOCALISATION DE LA MESURE	MESURE (MG/CM²)	ÉTAT DE CONSERVATION	NATURE DE LA DÉGRADATION	CLASSEMENT DE L'UNITÉ DE DIAGNOSTIC	OBSERVATIONS
--		SOL	LÉ EN MATÉRIAU PLASTIQUE	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--		SOL	BOIS	BRUT		--		/		NON MESURÉ
135	A	MUR	PLÂTRE	PAPIER PEINT	HAUT	0,58		/	0	
136					BAS	0,68		/		
137	B	MUR	PLÂTRE	PAPIER PEINT	HAUT	0,23		/	0	
138					BAS	0,24		/		
139	C	MUR	PLÂTRE	PAPIER PEINT	HAUT	0,40		/	0	
140					BAS	0,38		/		
141	D	MUR	PLÂTRE	PAPIER PEINT	HAUT	0,69		/	0	
142					BAS	0,61		/		
143	A	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,30		/	0	
144					BAS	0,27		/		
145	B	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,12		/	0	
146					BAS	0,15		/		
147	C	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,37		/	0	
148					BAS	0,49		/		
149	D	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,39		/	0	
150					BAS	0,22		/		
151		PLAFOND	PLÂTRE	PEINTURE		0,04		/	0	
152								0,03		
153	B	BLOC FENÊTRE 1	ALUMINIUM	PEINTURE		0,05		/	0	
154										
155	B	BLOC FENÊTRE 2	ALUMINIUM	PEINTURE		0,00		/	0	
156										
157	D	BLOC FENÊTRE 3	ALUMINIUM	PEINTURE		0,05		/	0	
158										
159	D	BLOC FENÊTRE 4	ALUMINIUM	PEINTURE		0,03		/	0	
160										
161	B	TABLETTE INTÉRIEURE FENÊTRE 1	BOIS	PEINTURE		0,12		/	0	

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

162					0,07		/		
163	B	TABLETTE INTÉRIEURE FENÊTRE 2	BOIS	PEINTURE	0,27		/	0	
164					0,25		/		
165	D	TABLETTE INTÉRIEURE FENÊTRE 3	BOIS	PEINTURE	0,20		/	0	
166					0,23		/		
167	D	TABLETTE INTÉRIEURE FENÊTRE 4	BOIS	PEINTURE	0,26		/	0	
168					0,36		/		
169	A	BLOC PORTE 1	BOIS	PEINTURE	2,5	ND	/	1	
--					--		/		
170		PLINTHES	BOIS	PEINTURE	0,07		/	0	
171					0,09		/		
NOMBRE D'UNITÉS DE DIAGNOSTIC: 21			NOMBRE D'UNITÉS DE CLASSE 3: 0			% DE CLASSE 3: 0%			
LEGENDE		UD dont la concentration en plomb est inférieure ou égale au seuil de détection de l'appareil			UD contenant du plomb à une concentration inférieure au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)		UD contenant du plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)		

LOCAL NO		13	DÉSIGNATION	BUREAU RAM (1ER ÉTAGE)						
N° DE MESURE	ZONE	UNITÉ DE DIAGNOSTIC	SUBSTRAT	REVÊTEMENT APPARENT	LOCALISATION DE LA MESURE	MESURE (MG/CM²)	ETAT DE CONSERVATION	NATURE DE LA DÉGRADATION	CLASSEMENT DE L'UNITÉ DE DIAGNOSTIC	OBSERVATIONS
--		SOL	LÉ EN MATÉRIAU PLASTIQUE	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
172	A	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,03		/	0	
173					BAS	0,01		/		
174	B	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,03		/	0	
175					BAS	0,01		/		
176	C	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,05		/	0	
177					BAS	0,04		/		
178	D	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,02		/	0	
179					BAS	0,02		/		
180	E	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,00		/	0	
181					BAS	0,00		/		
182	F	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,03		/	0	
183					BAS	0,03		/		
184		PLAFOND	PLÂTRE	PEINTURE		0,01		/	0	
185						0,01		/		
186		PLINTHES	BOIS	PEINTURE		0,05		/	0	



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant du plomb
Avant réalisation de travaux**

N° : 630519
04/03/2019

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

187					0,04	/		
188	A	BLOC PORTE 1	BOIS	PEINTURE	0,04	/	0	
189					0,03	/		
190	E	BLOC FENÊTRE 1	ALUMINIUM	PEINTURE	0,02	/	0	
191					0,01	/		
192	E	TABLETTE INTÉRIEURE FENÊTRE 1	BOIS	PEINTURE	5,8	ND	/	1
--					--	/		
NOMBRE D'UNITÉS DE DIAGNOSTIC: 12			NOMBRE D'UNITÉS DE CLASSE 3: 0			% DE CLASSE 3: 0%		
LEGENDE		UD dont la concentration en plomb est inférieure ou égale au seuil de détection de l'appareil		UD contenant du plomb à une concentration inférieure au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)		UD contenant du plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)		

LOCAL NO		14	DÉSIGNATION	COULOIR (1ER ÉTAGE)						
N° DE MESURE	ZONE	UNITÉ DE DIAGNOSTIC	SUBSTRAT	REVÊTEMENT APPARENT	LOCALISATION DE LA MESURE	MESURE (MG/CM²)	ETAT DE CONSERVATION	NATURE DE LA DÉGRADATION	CLASSEMENT DE L'UNITÉ DE DIAGNOSTIC	OBSERVATIONS
--		SOL	LÉ EN MATÉRIAU PLASTIQUE	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--								--		
193		PLINTHES	BOIS	PEINTURE		0,05		/	0	
194								0,05		
195	A	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	1,5	ND	/	1	
--					BAS	--		/		
196	B	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	1,1	ND	/	1	
--					BAS	--		/		
197	C	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	1,1	ND	/	1	
--					BAS	--		/		
198	D	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	1,6	ND	/	1	
--					BAS	--		/		
199	A	BLOC PORTE 1	BOIS	PEINTURE		5,6	ND	/	1	
--						--		/		
200	B	BLOC PORTE 2	BOIS	PEINTURE		5,8	ND	/	1	
--						--		/		
201	C	BLOC PORTE 3	BOIS	PEINTURE		5,7	ND	/	1	
--						--		/		
202	D	BLOC PORTE 4	BOIS	PEINTURE		5,0	ND	/	1	
--						--		/		
203	D	BLOC PORTE 5	BOIS	PEINTURE		4,2	ND	/	1	



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant du plomb
Avant réalisation de travaux**

N° : 630519
04/03/2019

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

--						--	/	
204		PLAFOND	PLÂTRE	PEINTURE		0,05	/	0
205						0,05	/	
NOMBRE D'UNITÉS DE DIAGNOSTIC: 12			NOMBRE D'UNITÉS DE CLASSE 3: 0			% DE CLASSE 3: 0%		
LEGENDE		UD dont la concentration en plomb est inférieure ou égale au seuil de détection de l'appareil		UD contenant du plomb à une concentration inférieure au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm ²)		UD contenant du plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm ²)		

LOCAL NO		15	DÉSIGNATION	BUREAU INFIRMIÈRE (1ER ÉTAGE)						
N° DE MESURE	ZONE	UNITÉ DE DIAGNOSTIC	SUBSTRAT	REVÊTEMENT APPARENT	LOCALISATION DE LA MESURE	MESURE (MG/CM ²)	ÉTAT DE CONSERVATION	NATURE DE LA DÉGRADATION	CLASSEMENT DE L'UNITÉ DE DIAGNOSTIC	OBSERVATIONS
--		SOL	MOQUETTE	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
206	A	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,30		/	0	
207					BAS	0,49		/		
208	B	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,23		/	0	
209					BAS	0,39		/		
210	C	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,21		/	0	
211					BAS	0,27		/		
212	D	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,08		/	0	
213					BAS	0,22		/		
214		PLINTHES	BOIS	PEINTURE		0,04		/	0	
215						0,03		/		
216		MURS INTÉRIEURS PLACARD	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,03		/	0	
217					BAS	0,03		/		
218	B	BLOC PORTE 1	BOIS	PEINTURE		5,0	ND	/	1	
--						--		/		
219	C	BLOC FENÊTRE 1	ALUMINIUM	PEINTURE		0,05		/	0	
220						0,05		/		
221		PLAFOND	PLÂTRE	PEINTURE		0,04		/	0	
222						0,03		/		
223	C	TABLETTE INTÉRIÈURE FENÊTRE 1	BOIS	PEINTURE		2,9	ND	/	1	
--						--		/		
NOMBRE D'UNITÉS DE DIAGNOSTIC: 11			NOMBRE D'UNITÉS DE CLASSE 3: 0			% DE CLASSE 3: 0%				
LEGENDE		UD dont la concentration en plomb est inférieure ou égale au seuil de détection de l'appareil		UD contenant du plomb à une concentration inférieure au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm ²)		UD contenant du plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm ²)				



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant du plomb
Avant réalisation de travaux**

N° : 630519
04/03/2019

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

LOCAL NO		16	DÉSIGNATION	LOCAL 1 (1ER ÉTAGE)						
N° DE MESURE	ZONE	UNITÉ DE DIAGNOSTIC	SUBSTRAT	REVÊTEMENT APPARENT	LOCALISATION DE LA MESURE	MESURE (MG/CM²)	ÉTAT DE CONSERVATION	NATURE DE LA DÉGRADATION	CLASSEMENT DE L'UNITÉ DE DIAGNOSTIC	OBSERVATIONS
224		PLINTHES	BOIS	PEINTURE		0,00		/	0	
225							0,00			
226		SOL	BOIS	PEINTURE		0,01		/	0	
227							0,01			
228	A	MUR	PLÂTRE	PAPIER PEINT	HAUT	0,02		/	0	
229					BAS	0,01		/		
230	B	MUR	PLÂTRE	PAPIER PEINT	HAUT	0,04		/	0	
231					BAS	0,04		/		
232	C	MUR	PLÂTRE	PAPIER PEINT	HAUT	0,03		/	0	
233					BAS	0,03		/		
234	D	MUR	PLÂTRE	PAPIER PEINT	HAUT	0,04		/	0	
235					BAS	0,02		/		
236		PLAFOND	PLÂTRE	PEINTURE		0,02		/	0	
237							0,02			
238	C	BLOC FENÊTRE 1	ALUMINIUM	PEINTURE		0,00		/	0	
239								0,01		
240	C	TABLETTE INTÉRIEURE FENÊTRE 1	BOIS	PEINTURE		4,7	ND	/	1	
--						--		/		
NOMBRE D'UNITÉS DE DIAGNOSTIC: 9			NOMBRE D'UNITÉS DE CLASSE 3: 0			% DE CLASSE 3: 0%				
LEGENDE		UD dont la concentration en plomb est inférieure ou égale au seuil de détection de l'appareil			UD contenant du plomb à une concentration inférieure au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)		UD contenant du plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)			



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant du plomb
Avant réalisation de travaux**

N° : 630519
04/03/2019

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

LOCAL NO		17	DÉSIGNATION	LOCAL 2 (1ER ÉTAGE)						
N° DE MESURE	ZONE	UNITÉ DE DIAGNOSTIC	SUBSTRAT	REVÊTEMENT APPARENT	LOCALISATION DE LA MESURE	MESURE (MG/CM²)	ÉTAT DE CONSERVATION	NATURE DE LA DÉGRADATION	CLASSEMENT DE L'UNITÉ DE DIAGNOSTIC	OBSERVATIONS
--		SOL	LÉ EN MATÉRIAU PLASTIQUE	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--						--		/		
241		PLINTHES	BOIS	PEINTURE		0,01		/	0	
242						0,02		/		
243	A	MUR	PLÂTRE	PAPIER PEINT	HAUT	0,04		/	0	
244					BAS	0,05		/		
245	B	MUR	PLÂTRE	PAPIER PEINT	HAUT	0,01		/	0	
246					BAS	0,01		/		
247	C	MUR	PLÂTRE	PAPIER PEINT	HAUT	0,03		/	0	
248					BAS	0,02		/		
249	D	MUR	PLÂTRE	PAPIER PEINT	HAUT	0,00		/	0	
250					BAS	0,01		/		
251	E	MUR	PLÂTRE	PAPIER PEINT	HAUT	0,04		/	0	
252					BAS	0,05		/		
253	F	MUR	PLÂTRE	PAPIER PEINT	HAUT	0,00		/	0	
254					BAS	0,00		/		
255	G	MUR	PLÂTRE	PAPIER PEINT	HAUT	0,04		/	0	
256					BAS	0,02		/		
257	H	MUR	PLÂTRE	PAPIER PEINT	HAUT	0,03		/	0	
258					BAS	0,04		/		
259		PLAFOND	PLÂTRE	PEINTURE		0,01		/	0	
260						0,02		/		
261	F	BLOC PORTE 1	BOIS	PEINTURE		0,04		/	0	
262						0,04		/		
263	G	BLOC FENÊTRE 1	ALUMINIUM	PEINTURE		0,02		/	0	
264						0,03		/		
265	G	TABLETTE INTÉRIEURE FENÊTRE 1	BOIS	PEINTURE		4,4	ND	/	1	
--						--		/		
NOMBRE D'UNITÉS DE DIAGNOSTIC: 14			NOMBRE D'UNITÉS DE CLASSE 3: 0			% DE CLASSE 3: 0%				
LEGENDE		UD dont la concentration en plomb est inférieure ou égale au seuil de détection de l'appareil			UD contenant du plomb à une concentration inférieure au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)		UD contenant du plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)			



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant du plomb
Avant réalisation de travaux**

N° : 630519
04/03/2019

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

LOCAL NO		18	DÉSIGNATION	WC (1ER ÉTAGE)							
N° DE MESURE	ZONE	UNITÉ DE DIAGNOSTIC	SUBSTRAT	REVÊTEMENT APPARENT	LOCALISATION DE LA MESURE	MESURE (MG/CM²)	ÉTAT DE CONSERVATION	NATURE DE LA DÉGRADATION	CLASSEMENT DE L'UNITÉ DE DIAGNOSTIC	OBSERVATIONS	
--		SOL	LÉ EN MATÉRIAU PLASTIQUE	BRUT		--		/		NON MESURÉ	
--						--		/			
266		PLINTHES	BOIS	PEINTURE		0,01		/	0		
267						0,01		/			
268	A	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,02		/	0		
269					BAS	0,02		/			
270	B	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,05		/	0		
271					BAS	0,03		/			
272	C	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,02		/	0		
273					BAS	0,00		/			
274	D	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,01		/	0		
275					BAS	0,02		/			
276	E	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,01		/	0		
277					BAS	0,00		/			
278	F	MUR	PLÂTRE	PEINTURE	HAUT	0,05		/	0		
279					BAS	0,05		/			
280		PLAFOND	PLÂTRE	PEINTURE		0,00		/	0		
281						0,01		/			
NOMBRE D'UNITÉS DE DIAGNOSTIC: 9			NOMBRE D'UNITÉS DE CLASSE 3: 0			% DE CLASSE 3: 0%					
LEGENDE		UD dont la concentration en plomb est inférieure ou égale au seuil de détection de l'appareil		UD contenant du plomb à une concentration inférieure au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)			UD contenant du plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm²)				

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

LOCAL NO		19	DÉSIGNATION		LOCAL 3 (1ER ÉTAGE)						
N° DE MESURE	ZONE	UNITÉ DE DIAGNOSTIC		SUBSTRAT	REVÊTEMENT APPARENT	LOCALISATION DE LA MESURE	MESURE (MG/CM ²)	ÉTAT DE CONSERVATION	NATURE DE LA DÉGRADATION	CLASSEMENT DE L'UNITÉ DE DIAGNOSTIC	OBSERVATIONS
--		SOL		LÉ EN MATÉRIAU PLASTIQUE	BRUT		--		/		NON MESURÉ
--		SOL		LÉ EN MATÉRIAU PLASTIQUE	BRUT		--		/		NON MESURÉ
282	A	PLINTHES		BOIS	PEINTURE		0,04		/	0	
283		PLINTHES		BOIS	PEINTURE		0,04		/		
284	B	PLINTHES		BOIS	PEINTURE		0,01		/	0	
285		PLINTHES		BOIS	PEINTURE		0,01		/		
286	C	PLINTHES		BOIS	PEINTURE		0,04		/	0	
287		PLINTHES		BOIS	PEINTURE		0,05		/		
288	D	PLINTHES		BOIS	PEINTURE		0,03		/	0	
289		PLINTHES		BOIS	PEINTURE		0,01		/		
290		PLAFOND		PLÂTRE	PEINTURE		0,05		/	0	
291		PLAFOND		PLÂTRE	PEINTURE		0,04		/		
292	B	BLOC FENÊTRE 1		ALUMINIUM	PEINTURE		0,02		/	0	
293		BLOC FENÊTRE 1		ALUMINIUM	PEINTURE		0,01		/		
294	B	TABLETTE INTÉRIEURE FENÊTRE 1		BOIS	PEINTURE		2,6	ND	/	1	
--	B	TABLETTE INTÉRIEURE FENÊTRE 1		BOIS	PEINTURE		--		/	1	
NOMBRE D'UNITÉS DE DIAGNOSTIC: 8				NOMBRE D'UNITÉS DE CLASSE 3: 0				% DE CLASSE 3: 0%			
LEGENDE		UD dont la concentration en plomb est inférieure ou égale au seuil de détection de l'appareil			UD contenant du plomb à une concentration inférieure au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm ²)			UD contenant du plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm ²)			

LOCAL NO		20	DÉSIGNATION		FAÇADES (EXTÉRIEUR)						
N° DE MESURE	ZONE	UNITÉ DE DIAGNOSTIC		SUBSTRAT	REVÊTEMENT APPARENT	LOCALISATION DE LA MESURE	MESURE (MG/CM ²)	ÉTAT DE CONSERVATION	NATURE DE LA DÉGRADATION	CLASSEMENT DE L'UNITÉ DE DIAGNOSTIC	OBSERVATIONS
--		MUR		BRIQUE	BRUT	HAUT	--		/		NON MESURÉ
--		MUR		BRIQUE	BRUT	BAS	--		/		NON MESURÉ
NOMBRE D'UNITÉS DE DIAGNOSTIC: 1				NOMBRE D'UNITÉS DE CLASSE 3: 0				% DE CLASSE 3: 0%			
LEGENDE		UD dont la concentration en plomb est inférieure ou égale au seuil de détection de l'appareil			UD contenant du plomb à une concentration inférieure au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm ²)			UD contenant du plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de la Santé Publique (1 mg/cm ²)			



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant du plomb**

Avant réalisation de travaux

N° : 630519
04/03/2019

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

ANNEXE 3 - ATTESTATION D'ASSURANCE

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**



ASSQCI1

ATTESTATION D'ASSURANCE

MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES / MMA IARD

Atteste que le souscripteur désigné ci-dessous : **QUALICONSULT IMMOBILIER** (490 676 293 RCS Paris) VELIZY PLUS – Bâtiment E –
1bis, rue du Petit Clamart 78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Est titulaire du contrat de **RESPONSABILITE CIVILE n°127106241** destiné à garantir les conséquences pécuniaires des fautes, erreurs,
omissions qui pourraient être commises dans l'exercice des missions confiées en qualité de **diagnostiqueurs immobiliers**.

Les missions :

- o Diagnostic amiante et hydrocarbures aromatiques polycycliques avant travaux ou démolition,
- o Diagnostics amiante avant-vente,
- o Dossier technique amiante,
- o Diagnostic gaz,
- o Diagnostic termites,
- o Exposition au plomb (CREP),
- o Risques naturels et technologiques,
- o Diagnostic de performance énergétique,
- o Diagnostic légionellose,
- o Diagnostic radon,
- o Etat des lieux,
- o Prêt conventionné : normes d'habitabilité, prêt à taux zéro,
- o Contrôle périodique amiante,
- o Etat parasitaire,
- o Loi Carrez,
- o Diagnostic Métrage Habitable Loi Boutin,
- o Etat de l'installation électrique intérieure,
- o Millièmes/Tantièmes,
- o Diagnostic technique SRU,
- o Recherche de plomb dans l'eau,
- o Recherche de plomb avant travaux,
- o Etat descriptif relatif à la décence et la performance technique du logement (loi Scellier),
- o Assainissement autonome et privatif,
- o Diagnostic conformité piscine,
- o Diagnostic gestion des déchets issus de démolition,
- o Assistance dans l'évaluation des risques professionnels pour la santé et la sécurité des travailleurs (décret 2001-1016 du 5 nov. 2001) : document unique
- o Repérage des matériaux contenant des Fibres Céramiques Réfractaires,
- o Mesure d'empoussièrément

Les sommes assurées :

- o RC Exploitation : 8.000.000 € tous dommages confondus par sinistre
- o RC Professionnelle : 2.000.000 € tous dommages confondus par sinistre et par année

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit pour la période du **1^{er} janvier au 31 décembre 2019**. Elle ne peut engager la compagnie au-delà des clauses, limites et conditions de la police à laquelle elle se réfère, notamment en cas de suspension et de résiliation.

Fait à Paris, le : 11/12/2018



MMA IARD SA
RCS Le Mans 440 048 982
Siège Social : 14 bd Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant du plomb**

Avant réalisation de travaux

N° : 630519
04/03/2019

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

ANNEXE 4 - ATTESTATION DE CERTIFICATION

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**



E20 - V15 du 28/08/2017

- CERTIFICAT DE COMPÉTENCES -

Diagnosics Techniques Immobiliers

La certification de compétences de personnes physiques est attribuée
par GINGER CATED à :

DELOZIER Jason sous le numéro 1547

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics suivantes :

	Intitulé du type de diagnostic technique immobilier	Date d'effet	Date d'expiration
C	AMIANTE	Missions de repérage des matériaux et produits des listes A et B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention	01/07/2017 28/06/2021
C	AMIANTE MENTION	Missions de repérage des matériaux et produits des listes A, B et C et évaluations périodiques de l'état de conservation, pour tous types de bâtiments - Examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement	07/09/2017 28/06/2021
C	DPE	Diagnostic de performance énergétique	13/06/2016 12/06/2021
C	ELECTRICITE	Etat des installations intérieures d'électricité	29/06/2016 28/06/2021
C	GAZ	Etat des installations intérieures de gaz	29/06/2016 28/06/2021
C	PLOMB	Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)	31/05/2016 30/05/2021

Légende: C=Certification - R=Recertification

Ref: 171547D9GC2017

Le vendredi 08/09/2017

Le Directeur Ginger Cated
Michel KHATIB





**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant du plomb**

Avant réalisation de travaux

N° : 630519
04/03/2019

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

ANNEXE 5 - ATTESTATION DU SPECTROMETRE

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

01.03.2011

Maximum Usage Time for Cd-109 Sources in Thermo Scientific Niton XRF Analyzers

To Whom It May Concern

With regard to the instrument performance of Cd-109 isotope source based handheld Thermo Scientific Niton XRF analyzers designed for lead-in-paint applications we state the following:

Based on the established physical half-life of Cd-109 of 462.6 days, the maximum use for a Cd-109 source is determined by the minimum remaining activity for a useful analysis time with statistically acceptable signal-to-noise ratios, which is 75 MBq.

- For an analyzer with a Cd-109 source with an initial activity of **370 MBq** this limit is reached after **36 months**.
- For an analyzer with a Cd-109 source with an initial activity of **1480 MBq** this limit is reached after **64 months**.

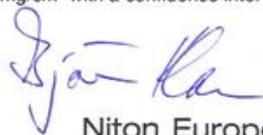
These limits are independent of the actual use of the instrument. The clock for the decay of the source starts with the assembly of the source. With the decay of the source the actual analysis time necessary to acquire meaningful analytical data increases at least proportionally. Towards the end of the life for the source the signal-to-noise ration decreases even further because the electronic noise sources become more dominant. At an activity below 75 MBq the required analysis times increase to levels which render the instrument impractical for the application. At very low activities also other sources of error diminish the precision and accuracy of the results.

The stated maximum usage times of 36 (370 MBq source) and 64 months (1480 MBq source) prior to the inevitable resourcing are simply based on physical constants and laws. Past those usage periods the units become practically useless within only few weeks. The maximum re-sourcing intervals should therefore be scheduled to not exceed those maximum periods to ensure the optimum duty cycle within proper performance characteristics the analyzer.

Assuming that an analysis is performed with a Niton analyzer on a sample containing 1 mg/cm² of lead, we state the following:

Beyond the time limits stated above (i.e. : 36 months or 64 months depending on the initial activity of the source), we cannot guarantee that the analysis described above can be performed with an error smaller than +/- 0.1 mg/cm² with a confidence interval of 95% (2σ).

Sincerely



Dr. Björn Klaue
General Manager
Director Technical Support and Applications
Radiation Safety Officer

Niton Europe GmbH
Joseph-Dollinger-Bogen 9 · D-80807 München
Tel. +49-89-36 81 38 0 · Fax +49-89-36 81 38 30
E-mail: europe@niton.com

Immeuble bâti concerné : **CRECHE FRANCOISE DOLTO
13, RUE DE L'EGLISE - 76150 MAROMME**

Distribution

Assistance technique

Maintenance d'équipements
scientifiques**Traduction du document ThermoFisher Scientific du 1^{er} mars 2011 signé par Dr. Björn Klaue**
Usage maximal des sources Cd-109 dans les analyseurs de fluorescence X portables Niton

A qui de droit,

Considérant les performances des analyseurs de fluorescence X portables Thermo Scientific Niton pourvus d'une source isotopique Cd-109 conçus pour l'analyse du plomb dans la peinture nous actons les points suivants :

Basée sur la période radioactive du Cd-109 établie par la physique à 462,6 jours, l'utilisation maximale d'une source Cd-109 est déterminée par l'activité résiduelle minimale pour une durée d'analyse utile avec des ratios signal/bruit statistiquement acceptables, soit 75 MBq.

- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **370 MBq** cette valeur limite est atteinte après **36 mois**.
- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **1480 MBq** cette valeur limite est atteinte après **64 mois**.

Ces durées limites sont indépendantes de l'utilisation réelle de l'analyseur. L'horloge de décroissance de la source démarre dès l'assemblage de celle-ci. Avec la décroissance de la source le temps d'analyse effectif nécessaire pour acquérir des données analytiques pertinentes augmente au moins proportionnellement. Vers la fin de vie de la source le rapport signal sur bruit décroît même plus vite car le bruit électronique devient prédominant. Avec une activité inférieure à 75 MBq les temps d'analyse nécessaires augmentent dans des proportions telles qu'ils rendent l'instrument impropre à son utilisation. Aux très basses activités d'autres sources d'erreur diminuent la précision et la justesse des résultats.

Ces durées d'utilisation maximales de 36 (source 370 MBq) et 64 mois (source 1480 MBq) avant un inévitable remplacement de la source sont simplement basées sur des lois et des constantes physiques. Au-delà de ces durées les appareils deviennent pratiquement inutilisables en seulement quelques semaines. Les intervalles maximaux de remplacement de source devraient par conséquent être programmés de façon à ne pas excéder ces durées afin que le cycle d'utilisation soit optimal avec de bonnes performances de l'analyseur.

Si l'on considère une analyse réalisée avec un analyseur Niton sur un échantillon contenant 1 mg/cm² de plomb nous statuons que :

Au-delà des durées limites mentionnées précédemment (soit 36 ou 64 mois selon l'activité initiale de la source) nous ne pouvons garantir que l'analyse définie ci-dessus puisse être réalisée avec une erreur inférieure à ±0,1 mg/cm² dans un intervalle de confiance de 95% (2σ).

Nom de la société : QUALICONSULT IMMOBILIER**Modèle de l'analyseur :** XLP300 40mCi**N° série de l'analyseur :** 26758**N° de série de la source :** RTV0481-40**Date d'origine de la source :** 17/04/2015**Date de fin de validité de la source :** 16/08/2020